

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Garde républicaine

**Décision n° 8623 du 2 mai 2017 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général de la garde républicaine – branche « infanterie »**

NOR : INTJ1712097S

Le commandant de la garde républicaine,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu la décision n° 25544 du 1^{er} décembre 2016 (NOR : INTJ1630308S),

Décide:

Article 1^{er}

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} juin 2017:

Robillard Jean-Pierre	NIGEND : 126 231	NLS : 5 279 032
Degorce Stéphane	NIGEND : 128 403	NLS : 8 034 993
Dupuis Jean-Michel	NIGEND : 125 600	NLS : 5 244 425
Haas Bertrand	NIGEND : 115 825	NLS : 5 219 483
Leconte David	NIGEND : 129 134	NLS : 5 281 352
Rouhouse Thierry	NIGEND : 128 832	NLS : 5 282 482
Boyeldieu Dominique	NIGEND : 129 427	NLS : 5 281 414

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 2 mai 2017.

*Le général de division,
commandant la garde républicaine,*
D. STRIEBIG